

# Charte RSE des professionnels de l'objet média



La Fédération de la Communication par l'Objet s'engage à promouvoir une démarche responsable et durable au sein du secteur de l'objet média. Cette charte RSE est un cadre d'engagement pour ses membres afin de concilier performance économique, respect de l'environnement et responsabilité sociétale. Elle repose sur les principes universels de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et vise à encourager une amélioration continue des pratiques professionnelles.

## OBJECTIFS DE LA CHARTE

- » Définir des engagements clairs et adaptés aux spécificités des métiers de l'objet média.
- » Accompagner les adhérents dans la mise en œuvre de pratiques RSE ambitieuses et mesurables.
- » Sensibiliser et responsabiliser les parties prenantes à tous les niveaux (collaborateurs, clients, fournisseurs).
- » Renforcer la crédibilité et la valeur ajoutée des professionnels du secteur.

## ENGAGEMENTS DES ADHÉRENTS

### DOMAINE SOCIAL

- » Favoriser le bien-être et la qualité de vie au travail.
- » Promouvoir la diversité, l'égalité des chances et l'inclusion.
- » Respecter les droits fondamentaux des collaborateurs et des sous-traitants.
- » Investir dans la formation et le développement des compétences.

### DOMAINE ENVIRONNEMENTAL

- » Réduire les consommations d'énergie, d'eau et de matières premières.
- » Favoriser l'économie circulaire et réduire les déchets.
- » Intégrer l'éco-conception dans l'offre de produits et services.
- » Sensibiliser les parties prenantes à l'impact environnemental des choix produits.

### DOMAINE ÉCONOMIQUE

- » Garantir une gouvernance responsable et transparente.
- » Établir des relations durables et équitables avec les fournisseurs et sous-traitants.
- » Respecter les règles de loyauté sur les marchés.
- » Bannir toute forme de corruption ou de conflit d'intérêt.

## ● DOMAINE TERRITORIAL

- » Soutenir l'économie locale en favorisant les circuits courts.
- » Participer au développement économique et social des territoires.
- » Encourager l'insertion professionnelle et l'accueil de jeunes talents.
- » Contribuer à des initiatives locales dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la santé.

## ● DOMAINE DE LA GOUVERNANCE

- » Mettre en place des mécanismes d'amélioration continue en matière de RSE.
- » Communiquer de manière transparente sur les engagements et résultats RSE.
- » Impliquer les salariés et parties prenantes dans la démarche.
- » Sensibiliser les clients et partenaires à l'importance des achats responsables.

**Cette charte RSE engage ses membres à allier**

**performance économique, respect de l'environnement**

**et responsabilité sociétale.**

## CONDITIONS D'ADHÉSION ET SUIVI

Pour adhérer à la charte, les membres doivent :

- Avoir effectué une évaluation RSE (ex : Acesia, Ecovadis, ISO 26000, Label Lucie).
- S'engager à participer à des initiatives collectives de bonnes pratiques sectorielles.
- Respecter un processus d'amélioration continue, mesuré par des indicateurs clés (KPI).

La signature de cette charte va de pair avec l'attribution d'un logo valable 1 an pouvant être utilisé par l'entreprise engagée dans sa communication.

*Les adhérents s'engagent à transmettre à la fédération les documents à jour (attestation d'évaluation, certificats) lors de leur renouvellement d'adhésion. En cas de manquements, la fédération se réserve le droit de suspendre à tout moment la présence de l'adhérent de la liste des signataires de la charte.*

## CONCLUSION

**Cette charte traduit notre engagement collectif à promouvoir un secteur de l'objet média plus responsable et durable. Chaque adhérent est appelé à incarner ces principes et à contribuer activement à leur mise en œuvre.**

## SIGNATAIRE DE LA CHARTE RSE DE L'OBJET MÉDIA

Date / / 2026

SOCIÉTÉ SAS AVENIR COMMUNICATION

Cachet

Nom du représentant Vanessa GABILLER

Signature adhérent

Juliette SALOMÉ  
Déléguée Générale

Signature Fédération  


  
SAS AVENIR COMMUNICATION  
Déléguée pour l'Objet Média  
S.A. ANJOU ACTHAPS, 15, rue de la  
59160 LONGUEVILLE  
Tél. +33 2 41 52 79 28 - Fax +33 2 41 52 79 38  
BRETAGNE